propose de ne tenir aucun compte du point de vue des cultivateurs syndiqués du Canada".

Depuis deux ans, ajoute-t-on, les administrateurs et les fonctionnaires de la Fédération canadienne de l'agriculture se sont consultés avec le premier ministre et certains membres du cabinet immédiatement après leur assemblée annuelle, "ce qui a permis aux représentants des agriculteurs de faire connaître au Gouvernement l'opinion motivée de l'agriculture syndiquée d'un littoral à l'autre à l'égard des problèmes qu'il lui faut résoudre".

Le télégramme ajoute:

"Le premier ministre et certains membres de son cabinet ont déjà déclaré qu'ils étaient heureux d'être mis au courant de notre manière de voir. . . Nous sommes d'avis qu'il n'y a jamais eu, dans notre histoire, un moment où la collaboration la plus étroite entre le Gouvernement et la population s'imposât davantage.

"Cette entente est impossible, si le Gouvernement crée l'impression qu'il ne veut pas tenir compte des représentations raisonnables formu-

lées par les producteurs syndiqués.

"Si l'on veut atteindre le niveau de production de vivres fixé par le gouvernement canadien pour 1943, il y aura lieu d'étudier la possibilité de relever le revenu provenant des céréales.

Je n'ai pas l'intention d'examiner la question en détail ni de dire tout de suite ce que j'en pense; et si je la mentionne, c'est uniquement afin de faire savoir ce que les syndicats agricoles semblent penser de la nécessité d'une plus étroite liaison entre le ministère de l'Agriculture, le ministère du Commerce et les initiatives organisées des syndicats agricoles euxmêmes.

Pour ce qui est de la question mentionnée au discours du Trône en matière d'assurance sociale et nationale, je ne me propose pas d'en parler longuement à l'heure actuelle. Je me contenterai de dire que j'ai été surpris de constater que l'on a confié à un comité spécial de la Chambre le soin de déterminer en quoi consistera cette politique d'assurance sociale et nationale: un des problèmes les plus importants qui aient figuré dans l'arène politique fédérale depuis bien longtemps. Peutêtre le premier ministre sera-t-il en mesure de nous expliquer ce qui en est, ou plutôt je sais qu'il pourra le faire-avec quel succès, c'est ce qui reste à voir-mais j'aurais cru qu'on aurait présenté les mesures nécessaires sous la forme de bills, comme on l'a fait dans le passé, et que ces bills, adaptés comme ils le seraient à un plan d'envergure nationale, seraient ensuite déférés à un comité spécial chargé d'en faire rapport à la Chambre. C'est à la Chambre et au pays que le Gouvernement aurait dû présenter un programme national d'assurance sociale, au lieu de le confier à un comité de la Chambre. J'ai peut-être tort de formuler cette opinion; mais je sais que bien des gens au pays sont de mon avis. Si on a agi de la sorte, ne serait-ce pas parce que, après l'adoption du programme de sécurité sociale promulgué au congrès de Winnipeg, on n'a pas eu le temps de préparer un programme législatif en vue de le soumettre à l'examen de la Chambre? Je soumets cette question au premier ministre car elle découle naturellement de la situation actuelle et en fournit peut-être l'explication.

En ce qui concerne la situation que mentionne le discours du trône, je suis d'avis qu'un grand plan national, un plan qui mettra tous nos citoyens à l'abri de l'inquiétude et de la privation est essentiel dans notre pays. Plus tôt nous atteindrons cet objectif mieux ce sera pour tous. La démocratie traverse en ce moment une période très difficile. Elle doit prouver qu'elle est en mesure de répondre aux conditions modernes par le recours à des mesures modernes. Aucune raison au monde n'empêche notre pays démocratique de prendre les devants dans cette réforme mondiale; de démontrer que les autres systèmes, tant vantés en certains lieux, ne sont non seulement pas meilleurs que le nôtre mais sont bien loin de donner les résultats que la démocratie obtient et continuera d'obtenir. Nous ne serons jamais satisfaits au Canada tant que nous n'aurons pas établi non seulement un bon plan d'assurance sociale tel qu'il en existe ailleurs, mais le meilleur plan d'assurance sociale au monde pour notre population. Nos citoyens le méritent et le Gouvernement doit le leur assurer

Le parti progressiste conservateur s'est prononcé sans équivoque sur plusieurs points qui touchent l'assurance sociale nationale. Je consacrerai un instant à la lecture d'un ou deux de ces points.

Voici:

1. Quiconque peut et veut travailler doit être assuré d'un emploi suffisamment rémunéré pour lui permettre de maintenir un foyer et de pourvoir aux besoins de sa famille. L'objectif comporte l'emploi continu à un salaire raisonnable d'après des normes de plus en plus favorables. Nous condamnons les secours aux chômeurs comme substitut du travail.

- 2. Pour atteindre cet objectif,—l'emploi continu à un salaire raisonnable d'après des normes de plus en plus favorables—et pour assurer le bien-être et l'avancement de la société, nous préconisons fortement le maintien de la tradition fondamentale canadienne de l'initiative particulière et des chances égales pour tous, et la libération des activités économiques de tout contrôle bureaucratique. L'autorité de l'Etat, toutefois, doit être maintenue et exercée chaque fois qu'elle est nécessaire à la protection des producteurs primaires, des ouvriers et des consommateurs contre l'exploitation résultant des abus qu'offrent les coalitions, les monopoles et les détenteurs de brevets qui s'entendent sur la fixation des prix. Nous croyons qu'à ces fins le Gouvernement devrait s'occuper de créer des conditions susceptibles d'assurer, par l'esprit d'initiative et d'entreprise des gens eux-mêmes, le volume maximum d'embauchage et le montant maximum de revenu national.
 - 3. L'Etat a le devoir: